d'hier, à Thure, près Chatellerault. Il a reçu deux coups de pierres, un coup de fusil tiré à bout portant.

La balle a pénétré dans la tête, la mort a été instantanée.

Nouvelles Etrangères

INCIDENT TURCO-SERBE

Constantinople, 27 juillet. — Le consul serbe Marinkovitch à Pristina, avant-hier matin, a remis une note de la Serbie réclamant des dommages-intérêts pour sa veuve et un défilé de la garnison turque devant le pavillon de la Serbie.

Le gouvernement turc ayant refusé d'autre réparation que la punition du coupable, le consul a réclamé ses passeports.

LA RÉVOLUTION ARGENTINE

Buenos-Ayres, 27 juillet. — Les trois quarts des troupes sont actuellement passées aux insurgés.

L'insurrection est triomphante.

Buenos-Ayres, dimanche, 27 juillet. 5 h. 35, du soir. — L'escadre, qui est favorable à la révolution, a bombardé les troupes du gouvernement.

L'hôtel du gouvernement et la caserne occupée par les forces du gouvernement ont été bombardés.

Un armistice a été conclu jusqu'à demain 10 heures du matin.

La révolution triomphe.

Des combats désespérés ont continué dans les rues.

On estime les pertes des partisans du gouvernement à 14,000 tués et blessés.

GUATEMALA ET SAN-SALVADOR

New-York, 28 juillet. — Dans une bataille qui a eu lieu à Chigo, les Guatemaliens ont perdu 600 hommes.

Les troupes du San-Salvador ont perdu deux officiers et 87 hommes tués et blessés.

Londres, 28 juillet. — On assure ici qu'un syndicat français, avec lequel le Guatemala cherchait à conclure un emprunt de 2 millions de dollars a rompu les négociations en raison de la guerre avec le San-Salvador.

Seul les Etats-Unis, tous les pays représentés à San-Salvador, ont reconnu le gouvernement provisoire du général Ezeta.

Le cuirassé des Etats-Unis *Rangen* a été envoyé à Guatemala.

On croit que le Mexique n'intervindra pas dans la crise de l'Amérique centrale.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

Les mémoires d'Eyraud

Eyraud, depuis quelques jours, a profité des loisirs considérables que lui laisse M. Doppfer — qui aura bientôt terminé l'instruction — et s'est mis au travail. Il a commencé la rédaction de mémoires destinés à éclairer son avocat.

Eyraud a déjà couvert, de sa grosse écriture inco hérente, deux mains de papier écolier.

Il n'est qu'au début de ce long roman, qui sera sans doute plus émouvant que bien des feuilletons.

Nous avons pu nous procurer quelques pages de ces Mémoires, et cela sans le secours du parquet ou du service de la Sûreté.

Voici le début des mémoires d'Eyraud, avec le style incorrect, les phrases étranges de l'assassin de Gouffé.

« Je voudrais pendant huit jours sortir de ma prison, recueillir dans le public tous les bruits contre moi, les mensonges et les inepties.

« Il me serait ensuite beaucoup plus facile de me défendre, car je réfuterais les erreurs.

« Les mensonges de la presse, surtout des journaux américains, me font passer pour un criminel endurci, un élève de Carlouche, un disciple de Mandrin.

« Je voudrais qu'on puisse lire dans mon cœur, y voir mes sentiments. Je voudrais qu'on connaisse aussi les circonstances fatales qui m'ont conduit à l'infamie.

« Après de longues années de lutte contre la malchance et la misère, j'ai perdu la notion du bien et du mal. J'en étais arrivé à ce moment critique où l'on est capable de tout, de se tuer ou de tuer les autres.

« Pourquoi ne me sais-je pas « aiguillé, parce que l'amour me retenait à la vie, l'amour qui est plus puissant sur le cœur de l'homme, passé quarante ans, que sur l'adolescent le plus fougueux.

« La mort ne me faisait pas peur, mais je croyais que la vie serait bonne encore, et pais je n'ai pas tant réfléchi.

« Quand Gabrielle — soit par phlsisnerie, soit après mûre réflexion — me dit ceci, en parlant de Gouffé : « La peau de l'huissier nous trouvait d'une barrasse ; je mentis cette idée s'emparer de mon esprit. J'eus beau l'éloigner, elle revenait sans cesse. Au moment de mes graves soucis, je pensais : le salaud, le salaud !...

« Et, sans le vouloir, je combinais déjà le crime, la manière de tuer, sans attirer l'attention des voisins, l'endroit où l'huissier périrait : mais, alor, je ne savais pas que cela se faisrait ainsi, »

Ces notes, au point de vue psychologique, présent eut un certain intérêt. C'est pourquoi nous les publions aujourd'hui.

Un Faux Aliéné

Une grave affaire de séquestration, agite en ce moment la population lyonnaise.

Voici les faits :

En 1883, un ancien chef d'institution, M. Garrel, qui, pendant de longues années avait dirigé à Lyon une maison d'éducation et s'était depuis peu retiré à Sainte-Foy, disparut subitement.

Sa femme vendit alors plusieurs maisons qu'elle possédait à Lyon, quitta cette ville et alla demeurer dans le département de l'Ain, à Saint-Rambert-en-Bugey. Aux questions qui lui furent posées concernant la disparition de son mari, elle répondit d'une façon évasive, puis elle finit par déclarer que M. Garrel était mort.

Le temps passa là-dessus et bientôt on ne pensa plus à l'ancien chef d'institution qu'on croyait mort.

Mais, il y a un mois environ, M. Colliard, un conseiller municipal de Lyon, reçut une lettre signée Garrel, pensionnaire à la maison de santé de St-Jean-de-Dieu.

Dans cette lettre, M. Garrel racontait que sans qu'il soit le moins du monde malade, il avait été enlevé de son domicile par quatre infirmiers et qu'il avait été conduit dans l'hospice où il était depuis huit ans. Il avait, à diverses reprises, ajoutait-il, tenté d'attirer sur sa triste situation l'attention du parquet.

En 1882, il avait écrit une lettre à M. Fallières, ministre de la justice, laquelle était restée sans réponse; toutefois, une punition de deux jours de cellule lui avait été infligée par l'administration de l'asile, qui n'aime pas les réclamations et qui, on ne sait comment, avait été mise au courant de sa démarche.

En 1887, une autre lettre adressée au préfet du Rhône, amena enfin la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu un médecin de l'hospice de Bron, chargé d'examiner le malade. L'aliénisté resta longuement avec M. Garrel. Il lui posa toutes sortes de questions et se retira.

Depuis, plus de nouvelles.

Le malheureux prisonnier, M. Garrel, dans sa dernière lettre, ajoute, qu'il variait parfois suivant le caprice des examinateurs, était appelé à la cour d'amour. Cette suppression fera le meilleur effet dans l'armée. Il est certain en effet que les concurrents à l'Ecole de guerre sont tous aptes, par définition, par état, par le seul fait de leur inscription sur la liste de concours. Ils sont aptes physiquement, moralement, intellectuellement; le cas d'un officier qui ne le serait pas n'existait pas à concourir : c'est le règlement. Il n'y avait donc guère à les coter au point de vue de l'aptitude générale.

***

Cette année, les officiers de réserve et de l'armée territoriale ont mis un véritable empressement à entretenir et à développer leurs connaissances militaires. Dans la plupart des garnisons, les chefs de corps de l'armée active se sont efforcés de mettre ces officiers à même de profiter de la faculté qui leur était offerte de participer aux exercices et aux manœuvres des troupes de leurs armes.

Une dépêche ministérielle adressée aux commandants de corps d'armée charge les généraux en chef de leur témoigner la satisfaction du président du conseil aux chefs de corps et aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale. Le ministre de la guerre attache le plus grand intérêt à la continuation de ces efforts : il insiste « de nouveau pour que les généraux ne négligent aucune occasion de convoquer aux officiers de réserve et de l'armée territoriale les moyens d'entretenir leur instruction militaire et de se pénétrer de l'importance de la mission qui leur incomberait dans le cas d'une mobilisation dont ils seraient les éléments indispensables.

A la suite de cette importante circulaire, les commandants de corps d'armée vont encourager et provoquer dans toutes les garnisons les stratégies que les officiers de la réserve et de l'armée territoriale sont autorisés à faire.

Pour des Français !

LES FÊTES

A Paris

Le comité des fêtes en faveur des sinistrés de la Martinique a arrêté comme suit le programme des fêtes qui seront données au bénéfice de cette œuvre de charité. Vendredi 1er août : représentation extraordinaire au Cirque d'Eté. Début d'une troupe de Javanais extraordinaires. Samedi 2 : fête de nuit au Champ-de-Mars; théâtre au Dôme central; concert aux Beaux-Arts; bal aux Arts libéraux; fête en plein vent. Dimanche 3, fête populaire de jour et de nu 1; courses à Saint-Ouen; représentations dans divers théâtres et concerts; retraite aux flambeaux. Ajoutons que deux feux d'artifice seront tirés. Le général Deffis, gouverneur intérimaire de Paris a mis cinq musiques militaires à la disposition du comité.

Souscription. — M. Z. Williot, maire de Poix nous adresse une somme de vingt francs pour les sinistrés de Fort-de-France.

LA TAILLE DANS L'ARMÉE

Un décret récent règle comme suit la taille et les conditions d'aptitude à exiger des engagés volontaires pour les différentes armes :

Régiment de cavalerie, de cuirassiers et tirailleurs algériens, bataillons de chasseurs à pied et d'infanterie légère d'Afrique, 1m54 au minimum; régiment de hussards, dragons, 1m64 au minimum; cuirassiers, de 1m70 à 1m80; dragons, de 1m68 à 1m74; chasseurs et hussards, de 1m60 à 1m65; chasseurs d'Afrique, spahis, de 1m60 à 1m72; régiments d'artillerie, 1m60 au minimum; régiments de pontonniers, 1m64 au minimum; compagnie d'ouvriers d'artillerie et d'artifices, 1m64 au minimum; régiments du génie, 1m64 au minimum.

Chronique du Sport

Sport vélocipédique

Deux de nos coureurs, MM. Paul et Georges Dupont, champions régionaux, viennent de remporter de brillants succès aux courses vélocipédiques organisées à Rouen et à Mondubiar le 27 courant.

A Rouen, dans la grande Internationale où prirent part M. Cottereau, champion de France, Dubois, champion du monde, Charron, champion de l'Ouest; Vasseur, champion de Paris, Médinger, champion de France 1889.

M. Paul Dupont, du Vélo-Club Hilois, est parvenu à prendre une belle avance par ses redoutables concurrents. A son arrivée, le public lui a fait une ovation.

A Mondubiar, M. Georges Dupont, également du Vélo-Club Hilois, est arrivé premier dans l'Internationale (fond), ainsi que dans les régionales bicycles et tricycles.

Nos félicitations aux deux lauréats.

Les courses vélocipédiques d'Aire

C'est dimanche dernier au milieu d'une quantité considérable d'amateurs de vélocipédis et de curieux, qu'ont eu lieu les courses vélocipédiques organisées par la Société airoise sous le patronage de la municipalité, avec le concours du Vélo-Club Airoise du 75e de ligne. Le jury présidé par M. Van Zoller d'Oorthone, président du vélocc-club de St-Omer et de la Fédération du Nord, se composait des délégués des divers clubs locaux MM. Alphonse Gaudin d'Arras, Ségard de Calais, etc., M. le sous-préfet Nano, de St-Omer, et M. Fauoquette, maire d'Aire, faisant sur l'estrade du jury. Suivant son habitude, M. Berteloot de St-Omer remplissait les fonctions de starter. La piste et l'installation étaient excellentes ; on n'a eu aucun chute à déplorer. Les résultats ont été les suivants :

1re course. — Locale. : 2,000 mètres. — 1er prix, M. Blondel d'Aire, 4 m. 3. — 2e, M. Derrys, 4 m. 4. — 3e, M. Laigle, 4 m. 5. — 4e, M. Wailly, 4 m. 25.

2e course. — Enfantine. — 1re série : 800 mètres. — 1er prix, M. Berteloot de St-Omer. — 2e, M. Delpesse d'Aire. — 3e, M. Berger d'Aire.

3e course. — Internationale : Séniors. — 4,000 mètres. — 1er prix, M. Julien Lansorme, d'Arras, 7 m. 40. —2e, M. Mars, d'Arras, 7 m. 48. — 3e, M. Puiller, d'Arras, 7 m. 49. — M. Conkerque, de Lille, 7 m. 58.

4e course. — Enfantine. — 2e série : 1,200 mètres. — 1er prix, M. Berteloot de St-Omer. — 2e, M. Delpesse d'Aire. — 3e, M. Berger d'Aire.

5e course. — Internationale : Séniors. — 4,000 mètres. — 1er prix, M. Julien Lansorme, d'Arras, 7 m. 40. —2e, M. Mars, d'Arras, 7 m. 48. — 3e, M. Puiller, d'Arras, 7 m. 49. — M. Conkerque, de Lille, 7 m. 58.

4e course. — Enfantine. — 2e série : 1,200 mètres. — 1er prix, M. Berteloot de St-Omer. — 2e, M. Delpesse d'Aire. — 3e, M. Berger d'Aire.

5e course. — Internationale : Séniors. — 4,000 mètres. — 1er prix, M. Julien Lansorme, d'Arras, 7 m. 40. —2e, M. Mars, d'Arras, 7 m. 48. — 3e, M. Puiller, d'Arras, 7 m. 49. — M. Conkerque, de Lille, 7 m. 58.

6e course. — Départementale : Pas-de-Calais. — 2,800 mètres. — 1er prix, M. Julien Delannoy, d'Arras, 3 m. 30. — 2e, M. Wacheux, de Calais, 5 m. 22. — 3e, M. Crépin, de Saint-Omer, 6 m. 34.

6e course. — Tricycles. — 2,400 mètres. — 1er prix, M. Mars, d'Arras, 5 m. 9. — 2e, M. Nœzoff, de Béthune, 5 m. 15; 3e, M. de Givenchy, de Saint-Omer, 5 m. 18.

7e course. — Internationale : Juniors. — 3,200 mètres. — 1er prix, M. Julien Delansorne, d'Arras, 5 m. 6. — 2e, M. Tellenjaud, de Lille, 5 m. 10. — 3e, M. Crépin, de Saint-Omer, 5 m. 41. — 4e, M. Tanghe, de Lille, 5 m. 42.

8e course. — Consolation : 2,400 mètres. — 1er prix, M. Masson, d'Bazebrouck. — 2e, M. Paul, de Lille. — 3e, M. Dupreux, de Lille.

Le soir, la musique du 75e de ligne a donné un grand concert sur la Grande-Place.

Chronique locale

ROUBAIX

Tirage d'obligations de l'emprunt de 1860. — Le 1er août prochain il sera procédé à la mairie à 9 heures du matin au tirage de 55 obligations remboursables de l'emprunt de 1860.

Un grave accident rue de la Halle. — Un grave accident s'est produit hier matin vers dix heures, rue de la Halle.

Un employé, au service de l'éboulage, Emile Galant, âgé de 45 ans, descendait le boulevard Gambetta, monté sur un cheval, lorsqu'arrivé à l'angle des rues de la Halle et Jeanne d'Arc, la bête s'emballa. Galant fit tous ses efforts pour l'arrêter, mais il perdit l'équilibre et tomba sous le cheval.

On le relevait immédiatement et on le transporta à la pharmacie Denis off un docteur appelé en toute hâte, constata que le malheureux avait le pied droit foulé, une côte droite fracturée et des contusions diverses par tout le corps.

Il a été ensuite transporté à son domicile aux Trois-Ponts.

Vol d'une montre. — Dimanche soir, vers dix heures et demie, le nommé Schatteman, Gustave, demeurant rue de la Guinguette, était en train de danser au bal chez M. Leveugle, cabaretier, rue Vallon, 3, quand tout à coup il s'aperçut que son gilet d'être fait objet d'une soustraction. On lui avait dérobé sa montre et sa chaîne en argent. Il a porté plainte à M. le commissaire du premier arrondissement.

La Fanfare Delattre. — Une ovation a été faite hier, vers cinq heures, à M. Joseph Deneu, par la section des jeunes gens de la Fanfare Delattre, à l'occasion de la médaille de solfège qu'il vient d'obtenir à l'Ecole nationale de musique de Roubaix.

M. Deneu les a priés de jouer un pas redoublé de sa composition, que les sociétaires ont exécuté à vue d'une façon si parfaite qu'ils ont soulevé les applaudissements de ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette gracieuse marque de sympathie.

Ecole nationale des Arts industriels. — Voici le discours prononcé samedi soir par M. Tiberghien, au nom des élèves du cours de tissage, pour remercier leur professeur, M. Vinque.

Cher Professeur,

Nous sommes heureux de nous réunir ce soir afin de vous offrir cet humble souvenir comme preuve de notre reconnaissance.

Ce sera pour nous bien peu si nous ne pouvions que l'objet offert, mais l'affection que nous avons pour vous est bien grande, si grande qu'elle débordé nos cœurs, passe sur nos lèvres et avec empressement, nous vous disons: Merci, cher Professeur, merci pour votre dévouement sans borne à cette jeunesse roubaisienne que vous aimez tant, merci pour l'instruction si précieuse que vous lui donnez chaque semaine, merci pour les conseils si désintéressés, qui vont la former au travail et l'initier au secret de l'industrie.

Votre grande bonté et votre charmante simplicité vous ont attiré tous les cœurs, ils en conserveront le souvenir, car vos élèves réunis aujourd'hui autour de vous, savent très bien qu'ils ont en vous un bienfaiteur et un ami?

Ce bienfaiteur, cet ami, nous espérons le conserver longtemps parmi, nous, le désirons surtout pour l'année prochaine afin que complétement formé par vos soins, cher Professeur, nous soyons réellement à même de rendre service à l'industrie de notre ville et capables de la faire avancer dans la voie du progrès, où elle a toujours su marcher. Vous y avez déjà travaillé pour votre bonne part, nous continuerons votre œuvre avec persévérance et gérondif, nous tâcherons de vous faire honneur, rappellerons avec bonheur, que c'est à vous que nous devons notre avenir.

Une rixe rue de la Prospérité. — Dimanche soir, vers 11 heures 1/2, à la suite d'une violente discussion, une rixe éclatait rue de la Prospérité, entre deux individus.

La lutte commençait à prendre une tournure dangereuse lorsque survinrent les agents de police MM. Marcelli, qui mirent les batailleurs en fuite.

L'un d'eux a été arrêté et conduit au dépôt; c'est un nommé Emile Vanweyderenbergh, ferrailleur, âgé de 41 ans, demeurant rue Turgot.

Les vols à l'Ecole de natation. — Dans la matinée de dimanche dernier, deux vols ont été commis à l'école de natation.

Les sieurs Elie Duyeck, âgé de 32 ans, demeurant rue de Hem-Hallu, et Louis Dubarbieux, âgé de 18 ans, demeurant rue Malplaquet, cour Franchomme, ont constaté, en sortant de l'eau, que leurs porte-monnaie avaient disparu.

L'un contenait une somme de 1 fr. 10, l'autre 5 fr. 45.

Plainte a été portée.

Chevaux emportés. — Deux chevaux attelés à une voiture appartenant à MM. Lecomte et Despréz, teinturiers, rue du Bois, se sont emportés dans la rue d'Inkermann et ne se sont arrêtés que par la courageuse intervention d'un garçon boucher dont nous ignorons le nom.

Nous félicitons notre courageux concitoyen.

Les chiens. — Dans la journée de samedi, huit chiens ont été mis en fourrière et sept contraventions ont été dressées.

Tapage injurieux. — Samedi matin, vers dix heures et demie, Marie Delannoy, ménagère, âgée de 47 ans, demeurant rue Franklin, se trouvait ivre rue de Babylone, et insultait tous les passants.

L'une des voisines, Marie Desfrennes, marchande de légumes, se plaignit à la police, et un agent lui dressa une contravention.

— Vers sept heures du soir, Arthur Mathy, cabaretier à l'angle des rues du Coq-Français et des Longues-Haies, se trouvait dans un état complet d'ivresse à l'estaminet Bonte, place Nadaud et faisait un tapage inouï.

L'agent Labbe l'a conduit au dépôt.

Saisie à la Halle aux Poissons. — Hier matin, il a été saisi à la Halle aux poissons, 20 kilogs de poissons reconnus impropres à l'alimentation.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, mauvaise humeur, vertiges, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de désarmer, de rétablir et de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (sucs purs d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la lèpe, les glaires, les humeurs, rendrois aigres ou acides, supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur et sueurs froides, guérit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a point les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (41e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyan; Donte et Cie; Coasne; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Brunau, Vannesfville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrioz. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

TOURCOING

La foire. — La seconde journée de la foire n'a pas obtenu un moindre succès que celle du dimanche.

Le temps fait risette à nos concitoyens qui s'empressent, avec raison, de profiter de ses bonnes dispositions.

Les forains en général doivent être de leur côté pleinement satisfaits, car les différentes loges installées sur le champ de foire regorgent littéralement de spectateurs à chacune de leurs représentations.

Si le nombre des loges foraines eût pu être plus grand, il nous faut reconnaître qu'en revanche les quelques attractions qui nous possèdent sont en mesure de donner pleine et entière satisfaction au public.

Mais s'il est un spectacle que nous conseillons à tous de ne manquer de s'offrir, c'est incontestablement la visite de la ménagerie du Hainaut, installée sur le terre-plein de l'Hôtel-de-Ville.

Des ménageries! Ah, nous en avons déjà bien vues, plus ou moins riches comme collection d'animaux, plus ou moins attrayantes quant aux exercices des dompteurs.

Mais nous le proclamons ici en toute sincérité, jamais nous n'avons vu pareille intrépidité, pareil sang-froid, déjoués contre un fauve rebelle.

M. Lardeux n'est pas un dompteur de parade qui pénètre avec de grands airs de conquérant dans la cage d'animaux plus ou moins abrutis, lesquels poussent de mélancoliques ruguissements ressemblant plutôt à des baillements de lassitude qu'à des manifestations de fureur.

Non! le dompteur dont nous nous plaisons à faire l'éloge, tout en nous vous l'audace dont il fait preuve dépasse les limites, a un bien terrible adversaire.

Le lion Sultan a une histoire, et une histoire sinistre!

Déjà un dompteur, a péri sous ses griffes, et M. Lardeux, lui-même, à déjà bien souvent failli subir le même sort.

Nous avons relaté dans notre journal les incidents qui eurent lieu à la foire de Saint-Omer, où, à deux reprises l'intrépide M. Lardeux fut terrassé par son redoutable adversaire.

Le lion Sultan lui a voué une haine implacable et si après mille efforts pour le faire entrer dans la cage centrale, il obéit en rugissant à la voix du dompteur, on voit qu'il ne le fait qu'avec rage, et que tous ses instincts de fauve sont en éveil.

Le cirque Diéter est parti pour obtenir une série de succès. Les représentations du théâtre de la famille Delhaye établi place de l'Hôtel-de-Ville, sont des plus attrayantes et méritent la faveur de nos concitoyens.

Ce n'est pas dans la cage d'un pareil animal que nous verrons quelques amateurs de célébrité aller demander à pénétrer.

La jeune et gracieuse dompteuse Mlle Bastistina Estella est très crâne dans les exercices qu'elle fait exécuter à ses deux ours, mais elle ne saurait, en aucun cas, être appelé « *Mégnonne*. Mignonne nous paraît avoir de fortes tendances à manifester ses sentiments... peu affectueux et lorsqu'elle perte la patte en avant, ce n'est pas précisément pour faire « patte de velours ».

La ménagerie du Hainaut vaut la peine d'être visitée. Les amateurs d'émotions fortes ne regretteront pas leur argent et ils en seront pas les derniers à crier : Assez! pendant le travail du dompteur avec son lion.

La fanfare du Point-Central a donné le 27 juillet à Ostende, un concert qui a eu beaucoup de succès.

Comme ouverture, un allegro militaire qui a été exécuté avec une justesse irréprochable. Une ouverture sur la « Grotte de Calypso » a été couverte d'applaudissements ; la polka pour piston par M. Louis Sebosse a été exécutée avec une justesse finie. Cet artiste possède un coup de langue remarquable et un doigté très fin.

Le concerto été terminé par la *Brabançonne* et la *Marseillaise* qui ont été très goûtées du public ostendais. En somme beau succès pour la fanfare du point central, et pour son directeur M. Charles Béhiel.

Arrestations. — Plusieurs arrestations ont été opérées hier pour différents délits, outrage et rébellion aux agents et autres.

L'instruction de ces affaires aura lieu aujourd'hui.

Plainte. — M. Henri Durieu, demeurant à la Croix-Rouge, a porté plainte contre un jeune Henri L., sans domicile fixe, qui se serait livré à des violences sur la femme du plaignant dans la matinée d'hier.

Disparition. — M. Duprez, rue Colle Castel, à la Malcense, a signalé à la police la disparition inexplicable, depuis vendredi soir, d'un de ses ouvriers, Adrien Duprez, sourd-muet, demeurant à Leuze (Belgique), qui était venu passer quelques jours chez lui. Signalement : pantalon roux, blouse bleue, casquette plate drap noire, bottines à lacets.

Jeu de hasard. — Dimanche soir, plusieurs individus s'étaient installés rue Neuve-de-Roulaix avec des tables de : poser! marquez! L'agent Lorthiois ayant été aperçu, les gallards décampèrent au plus tôt. Deux d'entre eux ont abandonné leur matériel sur place, pour pouvoir mieux décampe.

Ivresse. — Le sieur Léon H., 22 ans, rue Ste-Barbe, rentrant chez-moi, samedi vers onze heures rue Verte, a été déposé au violon et contravention pour ivresse à été dressée à sa charge.

Externat libre de filles, rue Desurmont, 43, Tourcoing. — Du 4 août au 29 septembre, cours complémentaires de vacances de 9 heures à 11 heures.

La rentrée des classes aura lieu le 29 septembre.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable tannique, fortifiant et digestif

« Le VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de **quinquina naturel**. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *docteur* BOUCHARDAT, »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à craindre le plus léger accident. » *Docteur* PORCHER. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exiger la marque sur le bouchon

CROIX

Attaques nocturnes. — Dans la nuit du dimanche au lundi plusieurs habitants du quartier de la rue de la Limite, en retournant chez eux, ont été assaillis par une bande de jeunes gens qui stationnent presque tous les soirs à l'angle de la rue précitée. Quelques personnes ont été blessées très grièvement; et outre de leurs blessures, ils ont essayé de leur enlever leur montre et leur porte-monnaie.

Plainte a été déposée à M. le commissaire du 2e arrondissement.

Une rixe. — Hier, vers midi, le nommé L. Swynghedauw, âgé de 32 ans, demeurant au hameau du Laurier, à Marcq, était entré avec son ami Ducottê, à l'estaminet de l'Allumette (en face de la barrière du chemin de fer), quand ce dernier demanda à M. Duhamel, cabaretier, une somme de deux francs pour remettre à Swynghedauw afin qu'il retourna chez lui.

Comme on ne le connaissait pas, cette somme lui fut refusée.

Arthur Merlin, demeurant rue Faidherbe, se trouvait dans le dit établissement, dit au cabaretier qu'il avait parfaitement raison de refuser cette somme.

Une altercation s'en suivit au cours de laquelle Merlin lui donna des coups à la figure et au dos et fut relevé par des passants qui le conduisirent à l'estaminet du « Bon Fraternité ».

La gendarmerie, prévenue, fit une enquête sur lesdits faits.

L'état du blessé est assez grave; il se plaint de douleurs internes.

Accident. — Un accident s'est produit lundi matin, à dix heures, rue Jean-Jaurès, dans les maisons en construction de M. Brouez.

Un ouvrier couvreur, du *Noir Bonnet*, à Wasquehal, travaillant pour le compte de M. Planckaert, a fait une chute d'environ six mètres de hauteur.

Il était placé sur le toit pour recevoir des tuiles que d'autres ouvriers lui envoyaient, lorsque la barre de bois sur laquelle il était placé, vint à céder.

Louis Louveneau, qui est âgé de 25 ans, est marié et père de famille. Il a reçu les soins de M. Morival, docteur à Croix, qui a déclaré que cet ouvrier avait la cheville cassée.

L'ouvrier a été ensuite transporté dans un estaminet voisin et de là à son domicile.

Mons-en-Barœul. — *Arrestation.*— La nommée Marie Deprêtre, âgée de 30 ans, a été arrêtée par le garde de Mons-en-Barœul, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Leers. — *Carrousel.* — Le carrousel de dimanche a obtenu un grand succès.

La fanfare de Leers, qui a prêté son concours à cette fête, est allée à la rencontre des cavaliers au hameau des Carrières, et le cortège a parcouru les principales rues de la commune.

Le carrousel a commencé vers six heures pour se terminer vers neuf heures et demie.

Les concurrents, très nombreux, se sont vivement disputé les prix.

LE NORD

DOUAI

M. le Préfet du Nord à Orchies

M. Vel-Durand, qui est infatigable dans la tâche qu'il a entreprise de visiter tout le département, est arrivé hier à midi à Orchies. Il est immédiatement monté en voiture avec M. Beaumont, son chef de cabinet, M. Herbo, maire d'Orchies et M. Comon, professeur départemental d'agriculture, pour se rendre à Beuvry et à Loffre-Beuvry où il voulait visiter les écoles. Dans ces deux communes, il a été parfaitement reçu par les maires, entourés de leurs conseils municipaux; qui tous ont affirmé leur attachement à la République.

M. Vel-Durand a adressé, de chaque côté, une chaude allocution. Il a rappelé qu'il allait dans toutes les communes afin de bien montrer que la sollicitude du gouvernement s'étendait à tous les citoyens. Il a montré l'intérêt que tous avaient à se serrer autour de la République.

M. Vel-Durand a été accueilli et il paraît considérer comme une véritable victoire le succès qu'il a remporté dans ces communes, surtout dans celle de Landas qui est essentiellement réactionnaire.

M. le Préfet a visité les écoles et est parti après avoir crié : « Vive la République ! »

A quatre heures un quart, M. le Préfet est revenu à Orchies, pour s'y arrêter, cette fois. La ville est pavoisée. Les abords de la demeure de M. P. Carlier, entr'autres, sont ornés de feuillages et sapins dans lesquels transparent des fausses-purtes portant comme inscriptions « Honneur à M. le Préfet. — Honneur aux Etrangers. — Vive la Patrie. — Vive la République. — Tout pour l'Agriculture. — C'est une véritable fête, à laquelle nous avons été heureux de voir assister M. Maxime Lesomte, le député Douaisien si dévoué aux intérêts de l'Agriculture. MM. Sirot et Dubois, députés, s'étaient fait excuser.

L'arrivée de M. Vel-Durand à Orchies est annoncée par des salves d'artillerie et l'musique municipale attaque la *Marseillaise* à son entrée à la mairie, où l'attendaient le Conseil municipal et de nombreuses personnes étrangères à la localité, parmi lesquelles nous avons remarqué : MM. Bondael, conseiller général, Narcisse Delattre, de Longpré; Dumont, grand agriculteur du Pas-de-Calais; Sapot et Havez, grands agriculteurs de l'Oise; Pat, inspecteur du chemin de fer du Nord; Oscar Lemaire, G. Sinsoillier. Parmi les personnes de la localité également présentes citons : MM. Herbo, maire d'Orchies; Dufossé, adjoint; Leroux, juge de paix; Rochat, receveur de l'enregistrement; Demazure et Colas, percepteurs; Lemerle, inspecteur des douanes.

Les vins d'honneur circulant, M. le maire d'Orchies souhaite la bienvenue à M. le Préfet qui a répondu en se félicitant de se trouver au milieu d'une population républicaine qu'il engage à soutenir et à engager par la persuasion, le nombre des républicains des deux communes qu'il vient de visiter.

De là M. Vel-Durand s'est rendu chez M. Eugène Emile Carlier, dont la charmante jeune fille, âgée de 13 ans, lui a présenté un magnifique bouquet tricolore en adressant un compliment.

M. le Préfet s'est montré très touché de cet attention et, après avoir remercié et embrassé Mlle Carlier, a donné le signal de la mise en marche vers les champs d'expériences. Les cris de Vive la République ! Vive M. le Préfet retentissent.

Aux champs d'expériences, M. Comon fait, devant un nombreux public, une conférence très intéressante sur les diverses terres des blés et d'engrais, ainsi que sur le mode d'emploi de ces sels. M. le Préfet a prononcé ensuite quelques mots vigoureusement applaudies, en appuyant sur l'utilité des écoles d'agriculture.

Cette visite et les conférences ont duré jusque sept heures, heure à laquelle un banquet a eu lieu chez M. Carlier.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. Le premier a été fait à M. Carlier, qui a exprimé combien il était honoré de recevoir le représentant du gouvernement de la République, tant à titre personnel que comme républicain. Il termine en remerciant chaleureusement le Préfet du Nord est dévoué aux intérêts agricoles et en buvant à sa santé, ainsi qu'à celle de ses invités et du vaillant député du Nord, M. Maxime Lecomte, sur le dévouement duquel on peut toujours compter.

M. le Préfet a pris ensuite la parole. Après avoir remercié M. Carlier de sa charmante réception, il a de nouveau insisté sur les